

N°2023-12

Objet de la délibération :

FINANCES / Adoption du budget
2023.

CERTIFIE EXECUTOIRE

Compte tenu de sa transmission en
Préfecture, le 14/04/2023

Et de sa publication, le

Le Président, 14/04/2023

La Vice-présidente

VOTE

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

VOTE A L'UNANIMITE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA
COMMUNE DE
SAINT MATHIEU DE TREVIER**

4 Avril 2023

L'An Deux Mil Vingt Trois

et le quatrième jour du mois d' avril à 19h00

à Saint Mathieu de Tréviers le Centre Communal d'action Sociale de la
Commune, convoqué le vingt-neuf mars s'est réuni au nombre prescrit par la
loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence **Mme Palma
PERRONE VASSALO**, La Vice-Présidente.

Membres présents : 7

Mme Palma PERRONE VASSALO - Mme Cécile COMELLI - Mme
Aurélie GIBERT - M. Michel DELCASSE - Mme Marianne SARDOIS -
Mme Valérie SAGUY - Mme Marguerite BERARD

Membres représentés : 3

M. Jérôme LOPEZ donne pouvoir à Mme Palma PERRONE VASSALO
M. Rémi GERBAUD donne pouvoir à Mme Aurélie GIBERT
M. Philippe CHAVERNAC donne pouvoir à M. Michel DELCASSE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L1612-2, L1612-20, L2121- 17, L2311-1
et suivants, L2312-1, L2313-1,

Le budget de l'établissement public est proposé par la vice-présidente et voté par le conseil d'administration.

Le budget primitif est présenté sur la maquette budgétaire et assorti en annexe des données synthétiques sur la
situation financière de l'établissement public.

En conséquence, il est proposé aux administrateurs :

- ✓ D'approuver le Budget Primitif 2023, tel que présenté dans la maquette budgétaire et la note brève et
synthétique ci-annexées ;
- ✓ D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Après en avoir délibéré et procédé au vote, les administrateurs du C.C.A.S., décident à l'UNANIMITE

- ✓ D'approuver le Budget Primitif 2023, tel que présenté dans la maquette budgétaire et la note brève et
synthétique ci-annexées ;
- ✓ D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Palma PERRONE VASSALO,
Vice-Présidente du Centre
Communal d'Action Sociale



La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois qui suivent la notification de l'acte. Le recours doit
être introduit auprès du tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-1 du Code de la justice administrative.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Accusé de réception en mairie le 14/04/2023 à 12:00 DE
034-213402761-20230414-2023-12-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

Publié sur le site Internet
de la commune le 18/4/2023

Accusé de réception en préfecture
084-215-02761-20230114-8003-12-01
Date de télétransmission : 14/01/2023
Date de réception préfectorale : 14/01/2023



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
COMMUNE DE SAINT MATHIEU DE TREVIERS

BUDGET PRIMITIF 2023

Note brève et synthétique

Conseil d'Administration du 4 avril 2023

SOMMAIRE :

- 1 – INTRODUCTION
- 2 – LA LOI DE FINANCES 2023
- 3 – CONTEXTE LOCAL
- 4 – SECTION DE FONCTIONNEMENT
- 5 – SECTION D'INVESTISSEMENT
- 6 – DETTE

1 – INTRODUCTION

La loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite Loi NOTRe, a créé de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités territoriales.

L'article 107 a notamment modifié l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) relatif à la publicité des budgets et des comptes.

Cet article prévoit que les documents budgétaires des communes de 3 500 habitants et plus « sont assortis en annexe de données synthétiques sur la situation financière de la commune. Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

La présente note brève et synthétique répond à l'obligation d'information du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune de Saint Mathieu de Tréviens.

2 – LA LOI DE FINANCES 2023

Revalorisation du Smic

Au 1^{er} janvier 2023, le Smic est revalorisé de 1,80 % pour atteindre 11,27 € par heure (contre 11,07 € par heure depuis le 1^{er} août 2022), soit 1709,28 € par mois sur la base de la durée légale du travail de 35 heures de travail hebdomadaire.

La revalorisation annuelle du Smic est liée à l'évolution de l'inflation et des salaires pour les ménages les plus modestes.

Mise en place de l'indemnité carburant

Face à l'envolée du prix des carburants, le Gouvernement avait mis en place une « remise carburant » directement applicable à la pompe, depuis le mois d'avril 2022. Depuis janvier 2023, celle-ci est remplacée par une indemnité carburant de 100 € ciblant les ménages modestes.

Maintien du bouclier tarifaire sur l'énergie

Afin de protéger le pouvoir d'achat des Français, le Gouvernement avait mis en place un bouclier tarifaire en 2021, afin de plafonner la hausse des factures d'électricité et de gaz. Après avoir été prolongé en 2022, ce dispositif est reconduit en 2023.

Ce bouclier tarifaire permettra une hausse maximale du prix fixée à 15 % à compter de janvier 2023 pour le gaz, et à 15 % également pour l'électricité à compter de février 2023.

Création d'un « chèque bois »

2,6 millions de ménages qui se chauffent principalement au bois sont éligibles à un chèque bois, dont le montant est compris entre 50 et 200 €, selon le revenu des ménages et le type de combustible utilisé.

Les chèques seront envoyés à partir de mi-février 2023.

Élargissement de la prestation de compensation du handicap aux personnes ayant un handicap mental

Afin de faciliter l'autonomie des personnes atteintes d'un handicap intellectuel, cognitif ou psychique, les critères ouvrant droit à l'aide humaine de la prestation de compensation du handicap (PCH) sont élargis depuis le 1^{er} janvier 2023.

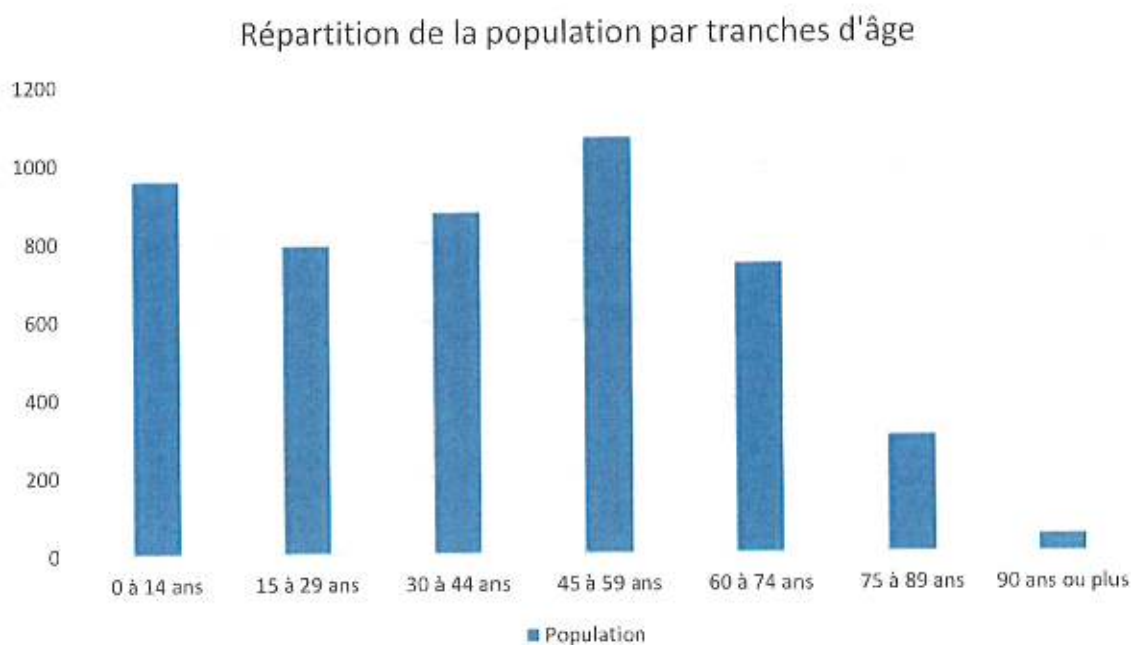
L'aide humaine peut être attribuée si la personne en situation de handicap éprouve des difficultés par exemple pour gérer son stress face à l'imprévu, ou pour effectuer des « tâches multiples » de la vie quotidienne, comme préparer un repas ou se rendre à un rendez-vous médical, etc.

3 - Contexte local

Saint Mathieu de Trévières, situé à environ 20 km au nord de Montpellier, est la commune-centre de la Communauté de Commune du Grand Pic Saint Loup composée de 36 communes sur un territoire de 57 hectares et comprenant près de 51 000 habitants.

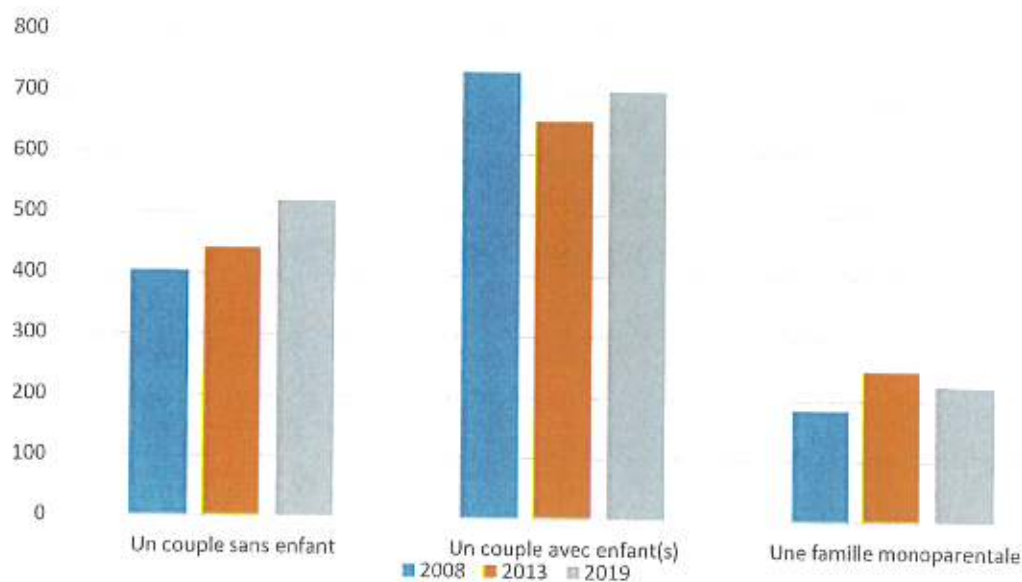
Par ses nombreuses infrastructures (collège, écoles, crèches, commerces...) et la multitude de ses services de proximité, Saint Mathieu de Trévières constitue le centre névralgique du territoire du Grand Pic Saint-Loup. Au 1^{er} janvier 2023, sa population est de 4 989 habitants.

Le graphique ci-dessous représente la population par tranches d'âge (source INSEE 2019).

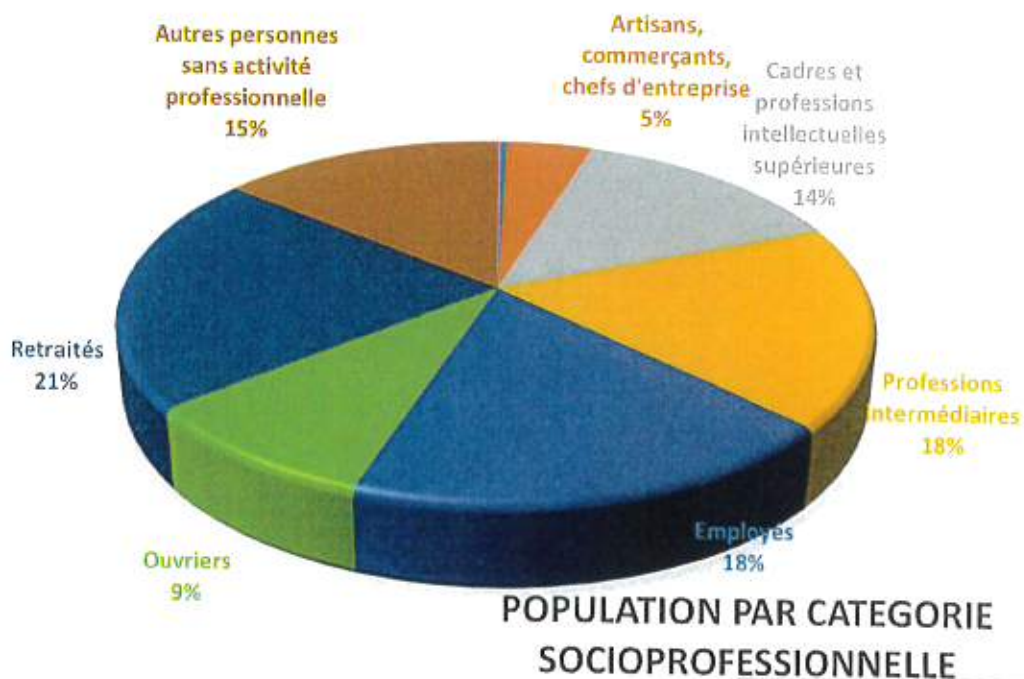


Le graphique ci-dessous représente l'évolution de la composition des ménages (source INSEE 2019).

Composition des ménages



Le graphique ci-dessous représente la population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle (source INSEE 2019).



Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230414-2023-12-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

Le CCAS propose :

- ❖ Le transport à la demande ;
- ❖ Aides financières : participation aux charges dites de « dépenses contraintes » des familles comme par exemple le logement, la santé, les transports ;
- ❖ Un partenariat avec les bailleurs sociaux : aide à la demande de logement et présentation des dossiers lors des commissions d'attribution ;
- ❖ Les aides à la cantine, aux ALP et ALSH : les tarifs sont modulables en fonction des revenus des parents (tarification basée sur le quotient familial). Cette tarification repose sur un principe de solidarité à l'égard des familles les plus modestes. Les tarifs ont été fixés par le Conseil municipal ;
- ❖ Adhésion gratuite à la Médiathèque municipale Jean Arnal pour les moins de 21 ans ;
- ❖ Aide au permis de conduire ;
- ❖ Ateliers mémoire et créativité ;
- ❖ Ateliers nutrition ;
- ❖ Partenariat avec le Foyer Rural et le Vélo VTT Club ;
- ❖ Ateliers de sophrologie ;
- ❖ Aide aux activités culturelles et sportives ;
- ❖ Partenariat avec deux salons de coiffure ;
- ❖ Pizza solidaire ;
- ❖ Partenariat avec la banque alimentaire de l'Hérault pour les Paniers Solidaires.

4 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement permet d'assurer le quotidien et regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent du CCAS.

L'objectif de ce budget est non seulement de maintenir les principales actions du CCAS en direction des personnes âgées, des personnes isolées et des familles démunies mais également mettre en place des nouvelles actions en faveur des Tréviésois.

Le budget primitif 2023 de fonctionnement du CCAS est équilibré en dépenses et en recettes à 58 498,42 €.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Chapitre	BP 2022	Réalisé 2022	BP 2023	Ecart BP 2022 / 2023
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	35 291,24	35 291,24	25 478,42	-9 812,82
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	80,00	100,00	20,00	-60,00
74 - Dotations, subventions et participations	40 000,00	40 000,00	33 000,00	-7 000,00
77 - Produits exceptionnels	0,00	25,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	75 371,24	75 416,24	58 498,42	-16 872,82

Les recettes de fonctionnement diminuent de 22% du fait de la diminution de la subvention versée par la commune.

Chapitre 002 – Excédent de fonctionnement : ce chapitre correspond au résultat de l'exercice 2022.

Chapitre 70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses : cela correspond aux adhésions au transport à la demande.

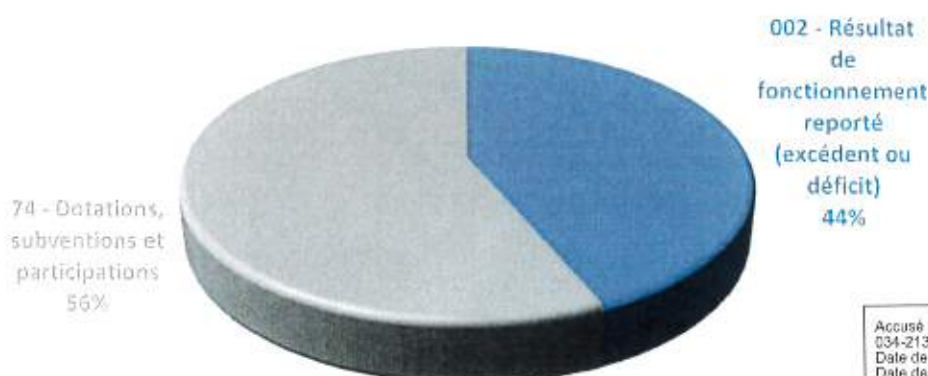
Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations : il s'agit de la subvention versée par la commune.

Chapitre 77 – Produits exceptionnels : ces recettes sont estimées prudemment, elles regroupent les dons des administrés.

Répartition des recettes de fonctionnement :

La subvention versée par la commune est quasiment la seule source de revenu du CCAS.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Accusé de réception en préfecture
034-213402781-20230414-2023-12-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Ces dépenses correspondent aux charges courantes du CCAS. Elles sont en baisse de 16 872,82 €.

Chapitre	BP 2022	Réalisé 2022	BP 2023	Ecart BP 2022 / 2023
011 - Charges à caractère général	47 201,45	23 250,71	31 713,63	-15 487,82
012 - Charges de personnel et frais assimilés	17 702,00	17 702,00	17 702,00	0,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	162,79	162,79	162,79	0,00
65 - Autres charges de gestion courante	10 305,00	8 822,32	8 920,00	-1 385,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	75 371,24	49 937,82	58 498,42	-16 872,82

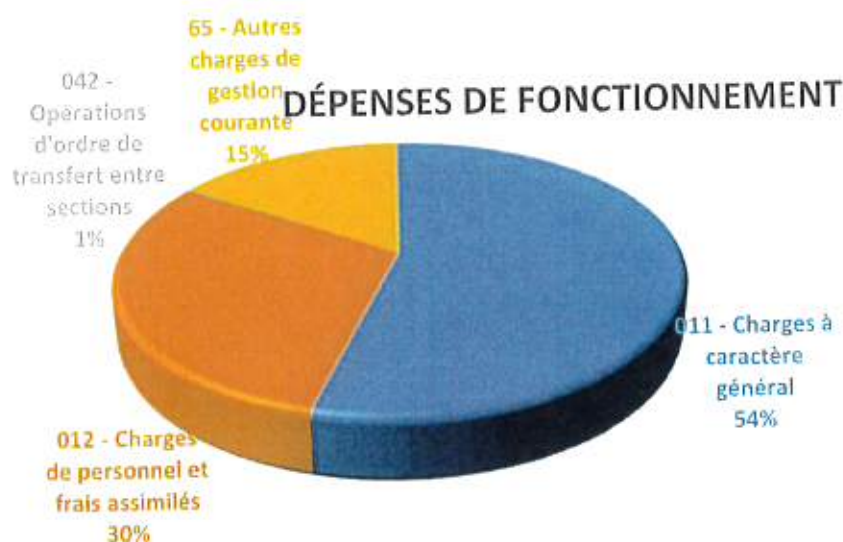
Chapitre 011 – Charges à caractère général : ces dépenses comprennent la sortie et le repas des aînés, la participation à l'achat de denrées alimentaires pour les paniers solidaires, des achats de produits d'hygiène, les cadeaux de Noël aux enfants des familles bénéficiaires. Ce chapitre comprend également les ateliers et animations à destination des séniors.

Chapitre 012 – Charges de personnel : ce chapitre concerne la mise à disposition du personnel communal au CCAS.

Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert : ce chapitre correspond à l'amortissement de l'immobilisation acquise en 2022.

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante : ce chapitre en diminution de 13%, est constitué principalement des aides : permis de conduire, loyers, transport, coiffure, factures électricité etc..

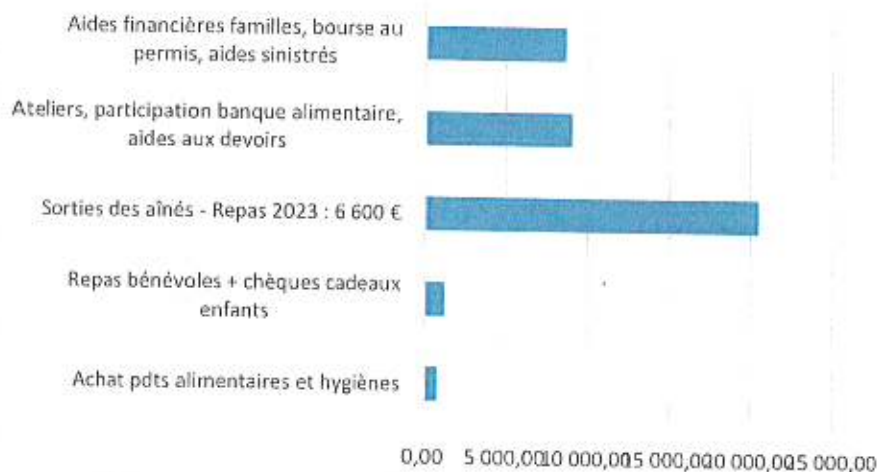
Répartition des dépenses de fonctionnement :



Répartition des divers secours et aides :

Achat produits alimentaires et hygiènes	760,00
Repas bénévoles et chèques cadeaux enfants	1 200,00
Sorties des aînés - Repas 2023 : 6 600 €	20 503,63
Ateliers, participation banque alimentaire, aides aux devoirs	9 000,00
Aides financières familles, bourse au permis, aides sinistrés	8 600,00

Principales aides



5 - SECTION D'INVESTISSEMENT :

Ce budget est équilibré en dépenses et en recettes pour un montant de 2 197,66 €.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Chapitre	BP 2022	REALISE 2022	BP 2023	Ecart BP 2022 / 2023
21 - Immobilisations corporelles	2 034,87	0,00	2 197,66	162,79
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 034,87	0,00	2 197,66	162,79

Chapitre 21 - Immobilisations corporelles : cela correspond à l'investissement dans du mobilier ou de l'électroménager.

Les dépenses d'investissement permettront au CCAS de faire des aménagements afin d'améliorer leur local.

RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Chapitre	BP 2022	REALISE 2022	BP 2023	Ecart BP 2022 / 2023
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 872,08	1 872,08	2 034,87	162,79
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	162,79	162,79	162,79	0,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 034,87	2 034,87	2 197,66	162,79

Chapitre 001 - Solde d'exécution de la section investissement : il s'agit de l'excédent d'investissement 2022.

Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert : ce chapitre correspond à l'amortissement de l'immobilisation acquise en 2022.

Chapitre 1068 - Excédent de fonctionnement : c'est une partie de l'excédent de fonctionnement qui permet de financer l'investissement.

6 - DETTE :

Le CCAS n'a pas d'emprunt en cours en 2022 et n'aura pas recours à l'emprunt en 2023.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE DE ST MATHIEU DE TREVIERS (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 26340220800015

POSTE COMPTABLE : RECEVEUR MUNICIPAL

M. 57

Budget primitif (projet de budget)
Voté par nature

BUDGET : CCAS (3)

ANNEE 2023

- (1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Avis de réception en préfecture
334-213432761-20230112-2023-12-DI
Date de transmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultat	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votés	10
B2 - Présentation des AE votés	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	33
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	39
A1.01 - Opérations non ventilables	42
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	43
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	46
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	47
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	48
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	51
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	54
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	57
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	58
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	61
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	60
A1.908 - Fonction 8 - Transports	66
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	70
A2.01 - Opérations non ventilables	72
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	73
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	76
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	77
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	78
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	81
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	84
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	87
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	88
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	89
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	92
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	94
A2.938 - Fonction 8 - Transports	97


B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	101
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	102
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	106
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	107

Accusé de réception en préfecture	102
031-218432781-272104-4-2023-12-DC	
Date de télétransmission : 16/07/2023	106
Date de réception préfecture : 14/01/2023	107

B1.6 - Etat de la dette - Détail des opérations de couvertures	108
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	110
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	111
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	112
B3.1 - Etat des provisions constituées	113
B3.2 - Etalement des provisions	115
B4 - Etat des charges transférées	116
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	117
B6 - Prêts	118
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	119
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	120
B7.3 - Etat des emprunts garantis	121
B7.4 - Calcul du ratio d'encastrement relatif aux emprunts garantis	122
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	123
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	124
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affiliation spéciale	125
B7.8 - Autres engagements donnés	126
B7.9 - Autres engagements reçus	127
B8 - Subventions versées	128
B9 - Etat du personnel	129
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	131
B10.1 - Liste des organismes de regroupement	132
B10.2 - Liste des établissements publics créés	133
B10.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	134
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	135
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	136
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non éligés en budget annexe	138
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	139
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	140
D3 - Décisions en matière de taux	142
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	143
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	144
D6.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	146
D6.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	147
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	148

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation ci-dessus, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilées comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la DGF et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'éta en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser uniquement par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseront leur AP-AE régies par l'article L.6217-10-7 du CGCT après avoir adopté un régime de budgetaire et financer conformément à l'article L. 2217-12-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes D2.1 et D2.2 de la partie IV de l'annexe 4. Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent après dans les états de la partie III de l'annexe 4, ainsi que mentionnés dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Ce état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 650 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

I - INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		4 989

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		0,00

Informations financières - ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	11,68
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	6,62
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,11
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0,03
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	30,35 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement actuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	176,67 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	6,66 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Faible brut / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-76,67 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans le formulaire N-1, établi sur la base des informations N-2 transmises par les services préfectoraux.

(2) Ces ratios s'appuyent sur l'encours de la dette se situant à partir du moment de la date au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties sur des fonds de réserve par le 10^{er} juillet 2022 de dépenses recouvrables pour 2023, avant attribution des avances remboursables sur les restes à payer 1591 A et 1595

du code général des impôts

(4) Pour les collectivités locales, ces ratios sont corrigés pour la répartition.

Procédure de réception en préfecture
 N° de dossier : 20230414-2023-12-DE
 Date de réception : 14/04/2023
 Date de réception préfecture : 14/04/2023

I - INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I
B

- I - L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chaque état chapitre.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fondement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III - Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0.00 %
- Investissement : 0.00%

IV - En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V - Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI - La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compter de l'année N du chapitre « ou « de fonds ».

(2) Indiqués dans le tableau ci-dessus.

(3) Au maximum dans le cadre des limites de dépenses définies de chaque section.

(4) A l'exception de ceux qui sont soumis aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

(5) Budget cumulé de l'exercice N-1, du ...

(6) A compter de l'exercice N-1, du ...

(7) A compter de l'exercice N-1, du ...

(8) A compter de l'exercice N-1, du ...

(9) A compter de l'exercice N-1, du ...

(10) A compter de l'exercice N-1, du ...

(11) A compter de l'exercice N-1, du ...

(12) A compter de l'exercice N-1, du ...

I - INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS (1)		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
49 937,82	40 287,79	37 165,32 A1	27 513,29
0,00	162,79 (3)	1 872,08 A2	2 034,87
43 937,82	40 125,00 (4)	35 291,24 A3	25 478,42
TOTAL DU BUDGET			
Investissement			
Fonctionnement			

RESTES A REALISER N-1			
Dépenses	Recettes	Solde (B)	
I + II	0,00 III + IV	0,00	B1
I	0,00 III	0,00	B2
II	0,00 IV	0,00	B3
TOTAL des RAR			0,00
Investissement			0,00
Fonctionnement			0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	27 513,29
Investissement	2 034,87
Fonctionnement	25 478,42

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe « + » dépenses > recettes, et « - » recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe « - » dépenses > recettes, et « + » recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe « - » dépenses > recettes, et « + » recettes > dépenses.

(5) Indiquer le signe « - » déficit et « + » excédent.

Préparé par : [Nom]
 Date de réception en préfecture : 2023-11-14
 N° de dossier : 2023-14-2223-12-DE
 N° de dossier : 14-02-2323
 Date de réception préfecture : 14/04/2024

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I)
		0,00
019	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régle)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (2)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II)
		0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6588	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A savoir uniquement en cas de report des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes perçues n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes perçues n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Selon le niveau de vote voté par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2024.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – PAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (recus) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
46	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations du RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement courante. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit au cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées qui n'ont été ni mandatées ni non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes courantes n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes courantes n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 019.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 013 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET - VOTE ET REPORTS

II
A

VOTE	DEPENSES	RECETTES
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1058)	2 197,66	162,79
+		

Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	0,00	(et solde positif) 2 054,87
=		
Total de la section d'investissement (2)	2 197,66	2 197,87

VOTE	DEPENSES	RECETTES
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	58 498,42	33 020,00
+		

Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	(et excédent) 25 478,42
=		
Total de la section de fonctionnement (3)	58 498,42	58 498,42

+		
=		
TOTAL DU BUDGET (4)	60 596,08	60 596,08

Accusé de réception
N° 2023-21340276-1
Date au 06/09/2023
Date au 06/09/2023
Date au 06/09/2023

(1) A la fin de l'exercice, en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit en cas du report anticipé des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement comprennent : en dépenses, les dépenses engagées par mandats et non réalisées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'encaissement d'un titre de paiement.

(2) Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non remboursées au 31/12 de l'exercice précédent ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'encaissement d'un titre de paiement.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	------------	-------------

TOTAL GENERAL		0,00
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles ou à des dépenses d'investissement. En un deuxième cas, les AP sont automatiquement étudiées et elles n'ont pas été engagées.

(2) L'assiette des dépenses imprévues est limitée à 2 % des dépenses autorisées. En un deuxième cas, les AP sont automatiquement étudiées et elles n'ont pas été engagées.

Accusé de réception en préfecture
 034-21843276-1-20230114-2023-12-DE
 Date de télétransmission : 14/01/2023
 Date de réception préfecture : 14/01/2023

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AE VOTEES			B2
AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)			
Numéro	Libellé	Chapitre(s)	Montant
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imputées » (2)			0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui ont été votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AE de dépenses imputées. Leur montant est limité à 2 % des dépenses totales de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Accusé de réception en préfecture
 034-213402731-20230114-2023-12-DE
 Date de télétransmission : 14/01/2023
 Date de réception préfecture : 14/01/2023

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'Assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
010	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporeilles (sauf la 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	2 034,87	0,00	2 197,66	0,00	2 197,66
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 034,87	0,00	2 197,66	0,00	2 197,66
10	Dépôts, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Cpte de liaison : affectation (BA, règle) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 034,87	0,00	2 197,66	0,00	2 197,66

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations budgétaires (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	2 034,87	0,00	2 197,66	0,00	2 197,66
--------------	-----------------	-------------	-----------------	-------------	-----------------

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 197,66
---	-----------------

(1) Voir état I-3 pour le comparatif par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chap 20 010.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retravaux les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retravaux le cas échéant, l'annulation de tels travaux affectés sur un exercice antérieur.

(5) A savoir uniquement lorsque la collectivité d'origine a le détail initial en espèces ou profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en I-3B).

(7) CF 320 = RI 021 ; DI 040 = RH 042 ; RI 040 = DI 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
034-213432731-20230414-2023-12-DE
Date de transmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 15/04/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
016	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
19	Subventions d'investissement (autres) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporées (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1088)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1088	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Aides subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison: affectation (BA, règle) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	162,79		162,79	0,00	162,79
041	Opérations pédonnelles (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		162,79		162,79	0,00	162,79

TOTAL	162,79	0,00	162,79	0,00	162,79
--------------	---------------	-------------	---------------	-------------	---------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 034,87
--	-----------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 197,66
---	-----------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le rattachement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	162,79
--	---------------

(1) Voir état I-3 pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Propositions formulées par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 019.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retranche les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1088 n'est pas un chapitre mais un article de chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 10.

(8) A noter uniquement lorsque la collectivité émet une dette au billable en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-20).

(10) 021 = R 021 ; 10 040 = RF 042 ; 10 046 = DF 042 ; Di 041 = R 041.

(11) Les comptes 15, 20, 38, 49 et 60 peuvent figurer dans le détail de chapitres et la collectivité a opté pour le régime des prévisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

Accusé de réception en préfecture
024-215402761-20230414-2023-12-DE
Date de réimpression : 14/04/2023
Date de réception en préfecture : 14/04/2023

COMMUNE DE ST MATHIEU DE TREVIERIS - CCAS - BF (projet de budget) - 2023

règlements applicables.

(*) Ordonnance de répartition DR 022 + DR 042 - RF 042 au sein de l'opération RL 021 + RL 010 - DR 040.

(**) Le chapitre 264 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 264 et 2624.

Accusé de réception en préfecture
034-21542736-20230414-2023-12-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception en préfecture : 12/04/2023

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	47 201,46	0,00	31 713,63	0,00	31 713,63
012	Charges de personnel et frais assimilés (5)	17 792,00	0,00	17 702,00	0,00	17 702,00
014	Atténuation de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6588) (3)	10 305,00	0,00	8 320,00	0,00	8 320,00
6588	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		75 298,46	0,00	58 335,63	0,00	58 335,63
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spéciales (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		75 298,46	0,00	58 335,63	0,00	58 335,63

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	162,79	0,00	162,79	0,00	162,79
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		162,79	0,00	162,79	0,00	162,79

TOTAL	75 271,24	0,00	58 498,42	0,00	58 498,42
--------------	------------------	-------------	------------------	-------------	------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	58 498,42
--	------------------

(1) Voir état IB pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition fournie par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DF 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 00 peuvent figurer dans le détail de chapitre et la collectivité a opté pour le régime des produits budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Assuré de réception en préfecture
034.212442781-20230414-2023-12-DF
Date de mise en visibilité : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RSA	3,00	0,00	0,00	0,00	3,00
73	Prod. services, domaine, ventes diverses	80,00	0,00	20,00	0,00	100,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Cotisations et participations (8)	40 000,00	0,00	30 000,00	0,00	70 000,00
75	Autres produits de gestion courants (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courants		40 080,00	0,00	30 020,00	0,00	70 100,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		40 080,00	0,00	30 020,00	0,00	70 100,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL	40 080,00	0,00	30 020,00	0,00	70 100,00
--------------	------------------	-------------	------------------	-------------	------------------

RI 032 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 26 478,42

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 96 578,42

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	152,79
---	---------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement de l'apport de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition émise par le précédent pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; RI 040 = RF 042 ; RI 040 + DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre et la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Selon de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou soit de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE - DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Opé. de liaison : affectation (DA, réglo)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (8) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	2 197,66	0,00	2 197,66
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 ITSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances attachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (8)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reportés)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes fournisseurs (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total	2 197,66	0,00	2 197,66

+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE **0,00**

=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES **2 197,66**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (8)	51 713,83		51 713,83
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	17 702,00		17 702,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RBA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achat et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	8 920,00	0,00	8 920,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00
67 Charges spéciales (9)	0,00	0,00	0,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (6)	0,00	182,78	182,78
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total	58 335,83	182,78	58 498,42

+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE **0,00**

=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES **58 498,42**

(1) Y compris les opérations réalisées en rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir le filio des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 67.
 (3) Hors dépenses imputées au chapitre D18.
 (4) Ces charges ne sont à enseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (5) Hors opérations effectuées.

Accusé de réception en préfecture
 031 212122761-202307 4-2023-12-01
 Date de télétransmission : 14/04/2023
 Date de réception préfecture : 14/04/2023

COMMUNE DE ST MATHIEU DE TREVIERS - CCAS - BP (projet de budget) - 2023

(6) Soit le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-53).

(7) À utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une collecte fondée au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) À utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre global regroupant les comptes 204 et 2024.

Accusé de réception en préfecture
2024-213402781-20230414-2023-12-02
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE - RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (recues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1603 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpto de liaison : affectation (BA, bgle)	(6) 0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204; (8)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
29 Amortissement des immobilisations	0,00	162,79	162,79
29 Dépréciations des immobilisations (4)	0,00	0,00	0,00
30 Dépréciation des stocks et en-cours (4)	0,00	0,00	0,00
3... Stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00
46 Charges d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
401 Charges à rép. sur plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)	0,00	0,00	0,00
021 Vivant de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total	0,00	162,79	162,79

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 2 034,37

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES **2 197,86**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Altération de charges (6)	0,00	0,00	0,00
016 APA	0,00	0,00	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00
60 Achats et variation des stocks	0,00	0,00	0,00
70 Prod, services, domaine, ventes diverses	20,00	0,00	20,00
71 Production stockée (ou déstockage)	0,00	0,00	0,00
72 Production immobilisée	0,00	0,00	0,00
78 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00
731 Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00
74 Dotations et participations (8)	33 000,00	0,00	33 000,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
73 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (6)	0,00	0,00	0,00
78 Reprises sur amortissements et provisions (6)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total	33 020,00	0,00	33 020,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 25 478,42

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES **58 408,42**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre extra-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 67.
- (3) Hors toutes les impositions au chapitre 013.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Sauf le total des contrats pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-RR).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation triennale au profit d'un service public doté de la personnalité financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 018 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
034-21340273-20230414-2023-12-1E
Date de la transmission : 04/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) (III = I + II)
TOTAL	2 034,87	0,00	0,00	2 197,66	0,00	0,00	2 197,66	2 197,66
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	2 034,87	0,00	0,00	2 197,66	0,00	0,00	2 197,66	2 197,66
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,30
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	2 034,87	0,00	0,00	2 197,66	0,00	0,00	2 197,66	2 197,66
70 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Cofin. de liaison - affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans la cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	2 034,87	0,00	0,00	2 197,66	0,00	0,00	2 197,66	2 197,66
040 Opérations ordre transf. entre budgets (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8) 0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées 2 197,66

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

COMMUNE DE ST MATHIEU DE TREVIERS - CCAS - BP (projet de budget) - 2023

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les A.P. relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles (mais également les A.P. modifiant un stock d'AP existant).
- (3) Voir l'état D1-R22 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état W215 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. répartition du devisive des opérations. Réf. (D1/R40 = BF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 182 (cf. chapitre 022 - « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1/R41 - R1/R41).
- (8) La solde d'exécution reporté sur le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report sur un vote de l'assemblée délibérante, inscrit en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent au st. des comptes administratifs ou st. des comptes antérieurs des années.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre global. Les comptes 204 et 2024.

Accusé de réception en préfecture
0342131027B*20230414-2023-12-1E
Date de la transmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	I	II	III = I + II	IV	V = III + IV
TOTAL	162,79	0,00	162,79	0,00	162,79
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16448, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non finanç.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16448, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpta de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040 Dotations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	162,79		162,79	0,00	162,79
041 Dotations opérations périmoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	162,79		162,79	0,00	162,79
Total des recettes	162,79		162,79	0,00	162,79

R001 Solde d'exécution positif reporté au antécipé (7)		2 034,87
Affectation au compte 1 068 481		0,00

Total des recettes d'investissement cumulées	2 197,66
---	-----------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

COMMUNE DE ST MATHIEU DE TREVIERS - CCAS - BP (projet de budget) - 2023

- (2) Voir état IV-315 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (FR 640 = 23-042).
- (4) Les comptes 15, 23, 28, 43 et 63 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 152 (cf. chapitre 102 « articles de dépenses budgétaires »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (FR 641 = 23-041).
- (7) Le seule situation reportée sur le résultat constaté de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si l'exercice précédent est en cours de réalisation déléguée, intervient en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si l'exercice précédent est en cours de réalisation déléguée.
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'adoption du budget. Ce montant ne fait être pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les communes 204 et 2024.

Accusé de réception en préfecture
034-210402781-20230414-2023-12-DE
Date de l'émission : 14/04/2023
Date de réception en préfecture : 14/04/2023

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Votes)
		I			II			III = I+II
TOTAL	2 034,87	0,00	0,00	2 197,66	0,00	0,00	2 197,66	2 197,66
016 R3A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	2 034,87	0,00	0,00	2 197,66	0,00	0,00	2 197,66	2 197,66
21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	2 034,87	0,00		2 197,66	0,00	0,00	2 197,66	2 197,66
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2024)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	2 034,87	0,00	0,00	2 197,66	0,00	0,00	2 197,66	2 197,66
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1886 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18 Op. de liaison : affectation (B.A.régis)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
020 Dépenses imputées (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	2 034,87	0,00	0,00	2 197,66	0,00	0,00	2 197,66	2 197,66
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00			0,00			0,00	0,00

COMMUNE DE ST MATHEU DE TREVIERIS - CCAS - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
Reprise sur auto-financement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
047 Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état 1-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors du 1^{er} examen d'adoption du budget. Cela concerne les AP révisées et de nouvelles propositions pluriannuelles mais également les AP modifiées sur stock d'AP existant.

(4) Voir état 1B-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a un seul de ligne que d'opérations pour ce poste de frais.

(6) Cf. définition des opérations d'ordre 01, 040 = DF D42).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 162 (cf. chapitre 024 « produit des cessations d'immobilisations »).

(8) Cf. définition des opérations d'ordre 01, 041 = 20 241.

(9) Les chapitres 201 « conventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les coupures 2014 et 2024.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2,1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 31/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est affectée à une AP

Accusé de réception en préfecture
05-2023-02781-20230114-2023-12-DE
Date de transmission : 17/01/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
034-21343276 - 20230414-2023-12-015
Date de transmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	162,79	0,00	162,79	0,00	162,79
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 subventions d'investissement (hors 139)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-6 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Déliaisons, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
136 Autres subventions invest non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (1649, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Opér de liaison : affectation (B.A. 163)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	162,79	0,00	162,79	0,00	162,79
281 Autres matériels de bureau et mobiliers	162,79	0,00	162,79	0,00	162,79
041 Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	162,79	0,00	162,79	0,00	162,79

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (2) Voir le budget pour la commune du budget précédent.
 (3) Sur les articles 163 et 164-8.
 (4) Immobilisations : voir le règlement sur le régime des provisions à reporter, notamment aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (5) Voir le règlement sur le régime des provisions à reporter, notamment aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (6) Voir le règlement sur le régime des provisions à reporter, notamment aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (7) Les comptes 13, 20, 26, 27 et 28 peuvent figurer dans le détail du chapitre 152 (cf. chapitre 034 + produit des cessions d'immobilisations).
 (8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 152 (cf. chapitre 034 + produit des cessions d'immobilisations).
 (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (28 164 - 39 041).
 (10) Le chapitre 204 + subventions d'équipement versées a été en totalité globalisé regroupant les comptes 204 et 2824.

Accusé de réception en préfecture
034-213402781-20230414-2023-12-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

DEPENSES

Chap.	Libellés	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I	II					III = I + II
	TOTAL	75 371,24	0,00	0,00	58 498,42	0,00	0,00	58 498,42	58 498,42
011	Charges à caractère général (3)	47 201,45	0,00	0,00	31 743,63	0,00	0,00	31 743,63	31 743,63
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	17 702,00	0,00	0,00	17 702,00	0,00	0,00	17 702,00	17 702,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 65-86) (3)	10 305,00	0,00	0,00	8 920,00	0,00	0,00	8 920,00	8 920,00
6586	Frais fonctionnement des groupés d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	75 208,45	0,00	0,00	58 355,63	0,00	0,00	58 355,63	58 355,63
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, rétrocessions (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	75 208,45	0,00	0,00	58 355,63	0,00	0,00	58 355,63	58 355,63
073	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre à transf. entre sections (4)	162,79	0,00	0,00	162,79	0,00	0,00	162,79	162,79
040	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	162,79	0,00	0,00	162,79	0,00	0,00	162,79	162,79
	Total des dépenses de fonctionnement	75 371,24	0,00	0,00	58 498,42	0,00	0,00	58 498,42	58 498,42

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)		0,00
--	--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées		58 498,42
--	--	------------------

(1) Voir état IB pour le contenu du budget précédent.
 (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE réalisées & le nouveau engagement plurimodal mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE

III
B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	40 080,00	0,00	33 020,00	0,00	33 020,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	80,00	0,00	20,00	0,00	20,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	40 000,00	0,00	33 000,00	0,00	33 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	40 080,00	0,00	33 020,00	0,00	33 020,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	40 080,00	0,00	33 020,00	0,00	33 020,00
042	Opérations entre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations entre inférieurs de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des rebettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RAR02 Résultat recoté en détail (7)

25 478,42

Total des recettes de fonctionnement cumulées

58 498,42

(1) Voir le contenu des budgets précédents.
 (2) Annulations effectuées aux chapitres 016 et 017.
 (3) Cf. article 161 du règlement des opérations d'ordre (SR-042 = DR-040).
 (4) Les opérations (4) peuvent figurer dans le détail du chapitre si la commune a opté pour le régime des provisions budgétaires, exclusivement aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (5) Article 162 du règlement des opérations d'ordre (SR-043 et DR-041) et produit des réserves d'immobilisations.
 (6) Cf. article 163 du règlement des opérations d'ordre (SR-044 et DR-042) et produit des réserves d'immobilisations.
 (7) Interprétation des résultats de l'exercice précédent (après vote au comité administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE.

III
B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	75 371,24	0,00	0,00	58 498,42	0,00	0,00	58 498,42	58 498,42
011	Charges à caractère général (4)	47 231,75	0,00	0,00	31 713,63	0,00	0,00	31 713,63	31 713,63
60623	Alimentation	1 000,00	0,00		760,00	0,00	0,00	760,00	760,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habilllement et vêtements de travail	80,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	50,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	2 071,45	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61561	Entretien matériel roulant	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 250,00	0,00		1 200,00	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00
6238	Divers	30 500,00	0,00		20 503,63	0,00	0,00	20 503,63	20 503,63
6281	Concours divers (admissions)	250,00	0,00		250,00	0,00	0,00	250,00	250,00
6285	Autres services extérieurs	10 000,00	0,00		8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	17 702,00	0,00		17 702,00	0,00		17 702,00	17 702,00
6218	Autre personnel extérieur	17 702,00	0,00		17 702,00	0,00		17 702,00	17 702,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
85	Autres charges de gestion courantes (sauf le 6588) (4)	10 306,50	0,00	0,00	8 920,00	0,00		8 920,00	8 920,00
65134	Aides	10 000,00	0,00		8 600,00	0,00		8 600,00	8 600,00
65138	Subv. fonct. autres EPL	306,50	0,00		320,00	0,00		320,00	320,00
6585	Frais fonctionnement des groupes électrogènes	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		75 208,45	0,00	0,00	58 335,63	0,00		58 335,63	58 335,63
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Provisions aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
622	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00

COMMUNE DE ST MATHIEU DE TREVIERS - CCAS - BF (projet de budget) - 2023

Chap. / art (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	Total des dépenses réelles	75 208,45	0,00	0,00	58 335,63	0,00	0,00	58 335,63	
023	Virament à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (7) (8)	162,75			162,79	0,00		162,79	162,79
6611	Dot. amort. immos incorporelles	162,75			162,79	0,00		162,79	162,79
043	Opérations ordre Intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	162,79			162,79	0,00		162,79	162,79

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état 146 pour le contenu du budget précédent.

(3) Le droit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'approbation du budget. Cela concerne les AE initiales à caractère budgétaire mais également les AE traitées au statut d'AE existant.

(4) Hors dépenses supérieures aux chapitres 011 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont créées des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes BS peuvent figurer dans le détail du chapitre si le chapitre a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des comptes des opérations d'ordre (DPF 042 = 10 042) (DPF 043 = 10 043).

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 015 et 016 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à recenser les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) L'intercommunalité (ICNE) de l'exercice est imputée au chapitre 66112, le montant de l'année N-1 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

III
B2

Chap / art. (1)	Libellés	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL					
013	Atténuations de charges (3)	40 080,00	0,00	33 020,00	0,00	33 020,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	80,00	0,00	20,00	0,00	20,00
70688	Autres prestations de services	80,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	0,00	0,00	20,00	0,00	20,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	40 000,00	0,00	33 000,00	0,00	33 000,00
74748	Participation autres communes	40 000,00	0,00	33 000,00	0,00	33 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	40 080,00	0,00	33 020,00	0,00	33 020,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort, dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelle	40 080,00	0,00	33 020,00	0,00	33 020,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscales » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

Document de gestion en décaissement
 2023-2024
 Date de mise à jour : 14/04/2023
 Date de réception préfecture : 14/04/2023

- (1) Détailler les modes utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-P pour le compte de budget à équilibrer.
- (3) Hors recettes impôtées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre : P.F. 042 = D1 040) (S.F. 643 = D.F. 043).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 70 peuvent figurer dans le détail du compte de la collectivité et être affectés aux dispositions législatives, réglementaires et contractuelles applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à valider les opérations particulières telles que les opérations de crédits ou libés à la fin de l'exercice pour être simplifiés.
- (8) Destinés à restituer le préfinancement de la part, non opérationnels de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Accusé de réception en préfecture
024-21340216-20230114-2023-12-DE
Date de télétransmission : 14/01/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES

A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non vendables	0 Services généralistes (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign- formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES								
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	2 187,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cycle de liaison : affectation (SA, régime)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 187,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES								
024	Produits des cessibles d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cycle de liaison : affectation (SA, régime)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES

A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV
A1

Chapitre nature	Libellé	5 Autrangement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES						
17	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Côte de liaison : affectation (BA, règle)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES						
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Côte de liaison : affectation (BA, règle)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

COMMUNE DE ST MATHIEU DE TREVIERIS - CCAS - BP (projet de budget) - 2023

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Formation en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Accusé de réception en préfecture
 954-213-02781-20230414-2023-12-DE
 Date de télétransmission : 14/04/2023
 Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A1.01

01 - OPERATIONS NON VENTILABLES	
Libellé	01
Attribution de crédits (1)	0,00
DEPENSES	0,00
RECETTES	0,00

(1) Déduire les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
 034-213402721-20230414-2023-12-DE
 Date de télétransmission : 4/04/2023
 Date de réception préfecture : 4/04/2023

IV - ANNEXES	IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 - Services généraux

Article / compte nature (*)	02 Administration générale									
	020 Autres générale de la collectivité	021 Personnel non venant	022 Infrastructures, communales, publiques	023 Fêtes et cérémonies	024 AGE et associations	025 Cherches et pompes funéraires	026 Administration générale du l'Etat	028 Autres dépenses générales		
DÉPENSES	2 157,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres imputations communes	2 157,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REBETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
034-213402781-20230414-2023-12-DE
Date de transmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES	IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 - Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	03 Conseils						035 Conseil de territoire	038 Autres institutions
	031 Assemblées délibérantes	032 Conseils éco. social région / Conseil dév.	033 Conseil cart., éduc., env.	034		035 Conseil de territoire		
				0341 Section éco., sociale et environnement.	0342 Section culture, éducation et sports			
213 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RÉCAPITULATIF	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Utiliser les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
024-213412761-20230114-2023-12-DE
Date de télétransmission : 14/01/2023
Date de réception préfecture : 14/01/2023

IV - ANNEXES	IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 - Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Compléments d'infrastr. cour. indém.					TOTAL (3) CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Aides interrégionales	043 Aides européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
	DEPENSES						
218	Autres impositions corporales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2.387,00
	RECETTES						
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2.387,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
 33-21542761-202304-14-2023-12-DE
 Date de télétransmission : 14/04/2023
 Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A1.901

FONCTION 1 - Sécurité

Article / copie / nature (*)	Libellé	10 Services ordinaires	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres indiv. protég. personnes. Révis.	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
 034-213402761-20230114-2023-12-DE
 Date de l'information : 14/04/2023
 Date de rétroinfo préfecture : 14/04/2023

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	20 Services communs		21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré		
	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
REDEVANCES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
 014-213402361-20230414-2023-12-DE
 Date de télétransmission : 14/04/2023
 Date de dépôt en préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A1.902

FONCTION 2 -- Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	FONCTION 2 -- Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)									
		23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle				26 Apprentissage	27 Formation spécialisée et obsolete		
		231 Insertion sociale et professionnelle	232 Formation professionnelle personnes	233 Formation certificative des personnes	234 Formation des adults occupés	235 Rémunération des stagiaires	236 Autres				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture :
034-213402761-20230414-2023-12-DI-
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A1.902

FONCTION 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (*)	23 Autres services personnels et annexes					25 Écartés	TOTAL DU CHAPITRE
	231 Équipement et restauration scolaires	232 Sport scolaire	233 Médicine scolaire	234 Classes de découverte	238 Autre services annexes de l'enseignement		
	3,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,00
DEPENSES	3,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Détailler les comptes à six chiffres.

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-210200411-2023-12-DE
Date de mise en transmission : 14/01/2023
Date de dépôt en préfecture : 11/04/2023

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature [1]	30 Services communs		31 Culture							
	Libellé		311 Activités artistiques et manifest. cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinéma et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Articles / compte DEBITS (1)	22 Sports (autres que scolaires)						325 Manifestations sportives
	321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements relatifs au loisir	325 Manifestations sportives	
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à l'actif de l'état.

Accusé de réception en préfecture
 034-210402701-20230414-2023-12-DE
 Date de mise en ligne : 14/04/2023
 Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A1.903

FONCTION 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (*)	33 Action culturelle			34 Vie sociale et citoyenneté		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	331 Centres de loisirs	332 Colloques de vacances	336 Autres activités pour les jeunes	343 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	5,00	0,00	0,00	8,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES	5,00	0,00	0,00	8,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
 034-2140273-20230414-2023-12-DE
 Date de télétransmission : 14/04/2023
 Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A1.904

FUNCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte taux (1)	41 Santé					
	410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Subventions d'investissement	414 Travaux de maintenance et entretien	418 Autres actions
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
 034-21340273-20230414-2023-12-DE
 Date de télétransmission : 4/14/2023
 Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A1.904

FUNCTION 4 - Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Articles / compte votants (*)	421 Famille et enfance				422 Faire enfants			Total
	4211 Actions en faveur de la métropole	4212 Aide à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adoptives	4221 Coutils et matériel	4222 Multi annuel	4228 Autres aides pour la petite enfance	
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(*) Détailler les comptes à trois chiffres.

Avis de réception en préfecture
034-21340276 - 20230414-2023-0211E
Date de la transmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A1.904

42 FONCTION 4 - Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Articlé / compte nature (1)	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
	423 Personnes âgées		424 Personnes handicapées		425 Personnes transférées	428 Autres interventions sociales	
	4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4241 Autres actions pour les personnes âgées	4242 Prestations en difficulté			
DEPENSES	0,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Annexé au rapport en préfecture
 03425402761-202304-14-2023-12401
 Date de l'élit transmission : 14/04/2023
 Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A1.904-4

FONCTION 4-4 - RSA

Article / compte nature (*)	441 Inscription sociale	442 Santé	443 Logement	444 Inscription professionnelle	445 Fonction des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses sur titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
034-213-62761-202304-4-2023-12- JH
Date de transmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A1.905

FUNCTION 3 - Aménagement des territoires et habitat

Attribs / compte nature (1)	50 Services communaux		31 Aménagement et services urbains					516 Autres actions d'aménagement urbain
	510 Services communaux	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Estimation	515 Opérations d'aménagement	516	
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
034-21340276 - 20230414-2023-1240
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.985

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (titre 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	55 Habitat (Logement)						
		52 Partie de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de DW	551 Parti privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aide d'accès des GRTS au voyage
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
 03-2104-02781-2023M4-4-2023-12-DE
 Date de télétransmission : 14/04/2023
 Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A1.905

FONCTION 5 - Aménagement des territoires et habitats (suite 2)

Article / compte nature (*)	Libellé	56 Actions en faveur du URBANT.		57 Travaux de l'entretien et de la voirie	58 Aides actions		59 Séjour	TOTAL DE LA FONCTION
		561 Réserves Foncières	562 Autres actions		581 Autres actions d'aménagement	582		
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES							
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Consulter les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
034-213402781-20230414-2023-12-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfectorale : 14/04/2023

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A1.906

FONCTION 6 - Action économique

Article / compte nature (*)	60 Services communaux		61 Interventions économiques transversales		62 Structure d'éducation et de soc. éco.		63 Actions sectorielles				
	Libellés						631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat		633 Développement touristique
							6312	Autres			
		0,00	0,00					0,00			0,00
DEPENSES		0,00	0,00					0,00			0,00
RECETTES				0,00				0,00			0,00
				0,00				0,00			0,00

(*) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
 034-2 13402/61-20230114-2023-12-DE
 Date de réimpression : 14/04/2023
 Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV -- ANNEXES		IV
A -- PRESENTATION CROISEE -- SECTION D'INVESTISSEMENT -- PRESENTATION DETAILLEE		A1.906

FONCTION 6 -- Action économique (suite)

Article / compte nature (*)	Libellé	64 Revenu en nature et transferts du territoire	65 Insertion éco. et associative, solidaire	66 Matériel et div. des services publics	67 Recherche et développement	68 Autres actions	TOTAL DU CHIFFRE
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
004-21344273 - 20230414-2023-12-DE
Date de transmission : 14/01/2023
Date de réception préfectorale : 14/01/2023

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.907

FOINCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (*)	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Polluants de l'air
	731 Polluants de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00

(*) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
0942794276120230414-2023-12-DE
Date de télétransmission : 12/02/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A1.907

FONCTION 7 - Environnement (suite 2)

Article / compte nature (*)	Libellé	75 Régions de l'énergie					76 Équipement naturel, fisques sectors	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DA CRAPITRE
		751 Réservoir de chaleur et de froid	752 Énergie photovoltaïque	753 Énergie éolienne	754 Énergie hydraulique	758 Autres actions				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(*) Détailler les comptes à trois chiffres.

Approuvé en réunion en préfecture
034-213402781-20230411-2023-12-01
Date de la transmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV -- ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A1.908

FUNCTION 8 - Transports

Article / Exemple nature (1)	82 TRANSPORTS MUNICIPAUX DE VOYAGEURS									
	80 Bénéfices communs	81 Transports scolaires	82 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport (hors)	824 Transport maritime	825 Transport aérien	826 Autres (hors 824-825)	
DEPENSES	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
 034-21342781-20230414-2023-12-DE
 Date de télétransmission : 14/04/2023
 Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A1,508

FONCTION 8 - Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	68 Transports de marchandises										
	Services communs		Fret routier		Fret ferroviaire		Fret fluvial		Fret maritime		Autres transports
	830	831	832	833	834	835	836	837	838	839	840
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à forte charge.

Accusé de réception en préfecture
054-213122751-20230414-2023-12-CE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A1.908

FUNCTION 8 - Transports (suite 2)

Article / exemples nature (*)	84 Voies										846 Sécurité routière	
	841 Voie nationale	842 Voie régionale	843 Voie départementale	844 Voie communale	845 Voie communale et départementales	846 Voie communale et départementales	847 Equipement de voies	848 Sécurité routière	849 Sécurité routière	850 Sécurité routière		
DEPENSES	6,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Détailler les concepts à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
034-21341275 - 20231414-2023-12-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de dépôt en préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE -- SECTION D'INVESTISSEMENT -- PRESENTATION DETAILLEE		A1_908

FUNCTION 3 - Transports (suite 3)

Affectation / nature (*)	45 Infrastructures						85 Liens et outillages	87 Circulation douces	88 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferroviaires	853 Haltes, autres infrastructures routières	857 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures					
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(*) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
 304-2134-22731-20230414-2023-12-DE
 Date de transmission : 7/04/2023
 Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV – ANNEXES
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV
A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (bois 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign- formation prof.-apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RDT)	4-3 APA
	DEPENSES	0,00	41 055,63	0,00	0,00	0,00	0,00	17 280,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	23 538,83	0,00	0,00	0,00	0,00	8 880,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	17 702,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de profits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
05	Autres charges de gestion courante	0,00	320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 600,00	0,00
055	Trais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
06	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
07	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08	Dotations aux provisions, dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	33 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, d'immob., ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	33 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Approuvé en séance par le conseil municipal
 03/12/2023
 Date de l'assemblée : 14/04/2023
 Date de signature préfeture : 14/04/2023

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A2.01

01 - OPERATIONS NON VENTILABLES	
Libellé	91
Articles / opérations nature (1)	Opérations non ventilables
DEFENSES	C.00
RECETTES	910

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
 534-213402/01-20230114-2023-12-DE
 Date de réimpression : 14/04/2023
 Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES

A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.930

FONCTION 0 - Services généraux

Article / exemples nature (1)	Libellé	02 Admissions générales											
		020 Adm. générale de la collectivité	021 Personnel non voté	022 Informatique, communication, publité	023 Frais et dépenses	024 Aide aux associations	025 Climats et pommes fruitières	026 Administratif général de l'Etat	028 Autres moyens général				
	DEPENSES	41 055,83	0,00	3,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
R21	Personnel extérieur au service	17 622,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S23	Fut. publications, relations publiques	21 707,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S24	Travaux	1 393,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S27	Charges intervenant sur prop. - Subvention	320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	38 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
T47	Participants	38 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Approuvé de réception en préfecture
034-212422/61-20230414-2023-12-DE
Date de transmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES

A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.930

FONCTION 0 - Services généraux (suite: 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	05 Conseils							Autres instances
		031 Assemblée municipale	032 Conseil éco. social région. / Conseil 034	033 Conseil cult., éduca. art.	034 Conseil éco. soc. rég. / Conseil éco. soc. / 0342 Section culture, éducation et sports		035 Conseil de territoire	038	
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES								
821	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
825	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
828	DIVERS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
827	Charges internet cat. prep. - Subvent.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES								
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
034-213402701-20230116-2023-12-DE
Date de télétransmission : 14/01/2023
Date de réception préfecture : 14/01/2023

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE -- SECTION DE FONCTIONNEMENT -- PRESENTATION DETAILLEE		A2.930

FONCTION 0 - Services généraux (suite 2)

Autres / compte rattaché (1)	Libellé	Comptes de nature courante					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions intercommunales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	049 Autres subventions	
	DEPENSES						
221	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 055,62
225	Publ., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 702,50
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 703,62
657	Charges intervenant en prop. - Subventif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 330,78
	RECETTES						820,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00
							35 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
03-2-2023/02761-25230414-2023-12-D-
Date de télétransmission : 14/02/2023
Date de réception préfecture : 14/02/2023

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2-930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / sous-article nature (*)	Libellé	0101 FSE	652 FERER	059 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0591 FEATP	
DEPENSES						
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES						
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
034-213402781-20230414-2023-12-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A2.931

FONCTION 1 - Sécurité

Article / compte nature (*)	Légité	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres intér. protect. environnement, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Détailler les comptes à trois chiffres.

Auxisé de réception en préfecture
 034-21340273-20230414-2023-12-DE
 Date de télétransmission : 14/04/2023
 Date de récépissé : 14/04/2023

IV -- ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A2.932

FONCTION 2 -- Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / sous article (1)	Libellé	20 Services communs		21 Services de premier degré			22 Enseignement du second degré		
		211	212	213	221	222	223	224	225
		Epices autorisées	Epices inférieures	Classees restreintes	Contraies	Lycees publics	Lycees privés		
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES								

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
 034-213402781-20230414-2023-12-DE
 Date de télétransmission : 14/04/2023
 Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (*)	23 Enseignement supérieur	24 CDEs scolaires	25 Formation professionnelle						26 Apprentissage	27 Formation scolaire et scolaire
			251 Inscription sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante dispensée	253 Formation essentielle des personnes	254 Formation des adultes occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres		
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
034-213402731-20230414_2023-12-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception en préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A2.932

FONCTION 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	201 Autres services professionnels et similaires					284 Charges de financement	288 Autre services rémunérés de fonctionnement	29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	281 Hébergement et restauration étudiante	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Charges de financement	288 Autre services rémunérés de fonctionnement				
DEPENSES									
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES									
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à croixoblées.

Accusé de réception en préfecture
034-213403781-20230414-2023-12-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		AZ.933

FONCTION 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / nature (1)	Libellé	31 Culture									
		30 Services communs	311 Activités artistiques et manifest. cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiateurs	314 Musées	315 Services culturels	315 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinéma et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les écritures à trois chiffres.

Au Legs de récepteur en préfecture
034-21340279 - 20230414-2023-12-DIE
Date de la transmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT -- PRESENTATION DETAILLEE		A2.933

FONCTION 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (*)	32 Sports (autres que scolaires)						32E Municipalités sportives
	321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Municipalités sportives	
DEPENSES	0,00	0,00	15,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Détailler les comptes à trois chiffres.

Avisé de recensement en préfecture
 034-21346278 1-01/2014-2023-12-DE
 Date de mise en application : 01/01/2023
 Date de recensement en préfecture : 01/04/2023

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	33 Action culturelle		34 Via associations et saisonnière		39 Secours	TOTAL DU CHAPITRE
	331 Centres de loisirs	332 Coloques de vacances	341 Egalité entre les femmes et les hommes	343 Autres		
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES						

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A2.934

FONCTION 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (*)	Libellé	41 Santé						430 Autres actions
		410 Services communs	411 PMD et accompagnement familial	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres établissements	430	
	DEPENSES							
809	Activité non étiquetées de matières et suivi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
823	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
851	Changements: opt procure - Alcos para.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES							
706	Prélèvements de bases	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
2023-203402761-20230114-2023-12-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.934

FUNCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellés	42 Action sociale																				
		421 Famille et enfance		4214 Admissions		422 P.C.C. - vieillesse		4228 Autres actions pour la petite enfance														
		4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Admissions	4221 Cotisations AC gratuites	4222 Mutuelle accueil	4228														
420 Services communs																						
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Actifs non stockés de matières et fourn	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges bilan. apt. propre - Autres pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
738	Produits de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
034-213402781-20230414-2023-12-0F
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.934

FONCTION 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Articles / comptes nature (*)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHIFFRE
		423 Pensions sociales		424 Pensions en difficulté	425 Pensions handicapées	426 Autres interventions sociales	TOTAL	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention					
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 289,00
635	Achats non attachés de matériels et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	760,00
626	Divales	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 820,00
851	Charges indivis. coût partagé - Action pers.	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 600,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20,00
705	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20,00

(*) Détailler les coupures à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
 031-213102781-20230414-2123-12-DE
 Date de récépissé en ligne : 14/04/2023
 Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A2.934-3

FONCTION 4-3 - APA

Article / compte nature (*)	439 Services contractés	481 APA à domicile	482 APA versée aux bénéf. en établissement	483 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
 354-243462 nvl-20230114-2023-12-03
 Date de transmission : 14/01/2023
 Date de réception en préfecture : 14/01/2023

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (*)	Livelle	441 Inspection sociale	442 Santé	443 Logement	444 Inspection professionnelle	445 Evaluation des dépenses entreprises	455 Dépenses de structures	447 RSA allocations	440 Autres dépenses en l'absence de RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
N°4-213102781-20230414-2023-12-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A2.935

FONCTION 5 - Aménagement des territoires et habitat

Article / compte relatif (*)	50 Services communs		51 Aménagement des espaces urbains					518 Autres services d'aménagement urbain
	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Arts publics	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement		
DEPENSES	9,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(*) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
034-213402791-20230411-2023-12-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A2.935

FONCTION 5 - Aménagement des territoires et habitat (suite *)

Article / compte nature (*)	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espaces ruraux et autres espaces de dev.	55 Habitat (Logement)				
				551 Prix payés de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'investissement à la propriété	554 Aide d'écoulement des centres de vacances	555 Logement social
DEPENSES	14,00	0,00	0,00	14,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Détailler les comptes à trois chiffres.

Avisé en réception en préfecture
034-2 13403761-20230-14-2023-12-DE
Date de réexamen selon : 14/02/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite Z)

Article / compte nature (*)	Libellé	56 Avaloirs en faveur du bénéficiaire		57 Taxes de l'information et de la comm.	58 Autres subv.		59 Secours	TOTAL DU CHAPITRE
		561 Réserves Fonctives	562 Autres subv. d'aménagement		581 Réserves Fonctives	582 Autres subv. d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
134-213402761-20230414-2023-12-DIC
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Articles / compte nature (*)	Libellé	64 Régionnements, attribués au territoire	65 Insertion, éco. et études sociales, solidarité	66 Distinction et dev. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV - ANNEXES

A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.937

FONCTION 7 - Environnement

Article / compte nature (1)	70 Services communaux		71 Actions transversales		72 Actions spécifiques et projets urbains				
	721	720	721	720	721 Collège et traitement des déchets		7213	7211	722
					7211	7213	7211	722	
					Actions prévention et sensibilisation	T3 valorisation, traitement déchets	Actions prévention et sensibilisation	Action projets urbains et matériels	
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Annexé de réception en préfecture:
284-213132781-20230414-2023-124JF
Date de transmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A2.937

FONCTION 7 - Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	73 Actions en matière de gestion des eaux				74 Pénurie de l'eau
	731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	
				735 Lettres contre les inondations	
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Acquiescé de réception en préfecture
 034-213402781-20230414-2023-12-DE
 Date de télétransmission : 14/04/2023
 Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A2.938

FONCTION 8 - Transports

Article / compte nature (1)	82		821		822		823		824		825		826	
	30 Services communs	B1 Transports autres	820 Services communs	Transport sur route	822 Transport ferroviaire	Transport fluvial	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	826 Autres transports	823 Transport maritime	824 Transport aérien	825 Autres transports	826 Autres transports
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à 708 chiffres.

Asses de réceprou en préfecture
2024-21-24-22761-2023-12-0-
Date de transmission : 14/04/2023
Date de réceprou préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A2.938

FONCTION 8 - Transports (suite 1)

Article / compte nature (*)	83 Transports de marchandises						Autres services	0.60
	830 Sauf les expéditions	831 Fret roulier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien		
DEPENSES	0.00	0.80	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
RECETTES	0.00	3.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	

(*) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
63-213402781-20230114-2023-12-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de dépôt en préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A2.938

FUNCTION 3 - Transports (suite 2)

Article / comptes nature (*)	84 Voies							849 Sécurité routière
	841 Voies nationales	842 Voies régionales	843 Voies départementales	844 Voies métropolitaines	845 Voies communales	846 Véhicules à moteur et autres véhicules	847 Equipements de voies	
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
034-213406751-20230414-2023-12-DE
Date de transmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A2-938

FONCTION 8 -- Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	85 Infrastructures					86 Liégeois multimodales	87 Circulations douces	88 Sécurité	TOTAL EU CHAPITRE
	851 Gares, autres infrastructures tous modes	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Routes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
034-213452781-20230414-2023-12-12
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV
B1.1

B1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de colonne)	Date de la dotation de réaliser la ligne de dépenses (2)	Montant budgétaire autorisée sur 01/01/N	Montant des Mesures N-1	Montant des remboursements N-1		Erreurs résul. du au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement de finage	
5181 Avances du Trésor						
5182 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un événement						
5194 Citations de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Citations de dépenses (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NCF : INTBASS0077C dtc 2/26/2018B.

(2) Indiquer la date de la dotation ou le date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de dépenses autorisée.

(3) Il s'agit des intérêts capitalisés au 01/01/N.

Accusé de réception en préfecture
834-2134078 - 2023-414-2023-12-D-
Date de réception : 2023-04-20
Date de dépôt en préfecture : 2023-04-18

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 156)

Noms	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'égalisation ou date de mobilisation	Date du premier repayment	Montant (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux infiel		Devise	Pré-identifiés des subpartenaires (5)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Caractéristiques du prêt (6)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)														
1641 Emprunts en euros (Total)														
1643 Emprunts en devises (Total)														
1644 Emprunt assorti d'une option de frappe sur ligne de trésorerie (Total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et autres ascrites de collectivités participantes (Total)														
1671 Avances consenties du Trésor (Total)														
1672 Emprunts et autres ascrites sur comptes émissifs (Total)														
1673 Emprunts et autres ascrites sur comptes émissifs (Total)														
1674 Emprunts et autres ascrites sur comptes émissifs (Total)														
1675 Emprunts et autres ascrites sur comptes émissifs (Total)														
1676 Emprunts et autres ascrites sur comptes émissifs (Total)														
1677 Emprunts et autres ascrites sur comptes émissifs (Total)														
1678 Emprunts et autres ascrites sur comptes émissifs (Total)														
168 Emprunts et autres ascrites (Total)														
1681 Autres emprunts (Total) (P)														

Nature Pour chaque ligne, indiquer le numéro de chapitre	Date de signature	Organisme prêteur ou chef de file	Date de émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Période des remboursements	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Cautions exigées (9)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1622 Bons à moyen terme régularisés (vie)					1,60									
1627 Autres valeurs (non)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt dans leur s. plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : profilé (calculé sur leur variable, qui n'est pas nécessairement éditée comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor à trois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : trimestrielle ; T : bimensuelle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, F pour amortissement progressif, P pour arithmétique à intérêts.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire 1009101677C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties en vertu de l'article 25 de la loi n° 2020-985 du 30 juillet 2020 de finances rectificatives sur les recettes fiscales prévues aux articles 1551 A et 1555 du code général des impôts

Accusé de réception en préfecture
634-213102781-20230414-2023-12-DE
Date de télé-transmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nécessaire (Pour ce que figure, indiquer le numéro de compte)	Principales et dates au 31/12/2023										ICMIE de Fédération
	Caractéristique ? CIR (11)	Montant en euro	Caractéristiques spécifiques à l'opération (12)	Capital restant dû au 31/12/2023	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Taux d'intérêt budgés (14)	Niveau de taux à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	
168 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
169 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1691 Emprunts en euros (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1693 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de swap sur taux de l'économie (Total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1671 Aides et avances en espèces du Trésor (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur créances assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1673 Emprunts sur créances assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1674 Emprunts sur créances assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1675 Emprunts sur créances assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1676 Emprunts sur créances assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1677 Emprunts sur créances assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1678 Emprunts sur créances assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1679 Emprunts sur créances assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1680 Emprunts sur créances assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1682 Emprunts sur créances assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1683 Emprunts sur créances assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1684 Emprunts sur créances assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1685 Emprunts sur créances assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1686 Emprunts sur créances assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00

(10) Si vous avez des emprunts assortis d'une option de swap, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant en verticalement.

COMMUNE DE ST MATHEU DE TREVIERS - CCAS - BP (projet de budget) - 2023

- (1) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau ci-dessous de couverture :
- (2) Désignation d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire FCG30750770 du 25 Juin 2010 sur les procédures financières affectées aux collectivités territoriales).
- (3) Type de taux d'intérêt opératoires de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (taux à lire un taux variable qui prend les variations de l'indice de référence en pourcentage).
- (4) L'abonnement (index) en cours au 01/01/N des opérations de couverture.
- (5) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le revenu à la date de vote du budget.
- (6) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et capitalisés à l'article 65111 « Intérêts réglés à l'échéance », (intérets décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat révisé éventuel et capitalisés à l'article 638.
- (7) Indiquer les intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et capitalisés au 788.

Accusé de réception en préfecture
034.213402767-20230414-2023-12-DE
Date de l'opération : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
B1.3

B1.3.- REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (voir chapitre I) pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant au 31/12/2023 (3)	Type d'intrinsèque (4)	Durée du contrat	Dettes des précédentes années	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de service (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (11)	% par type de taux selon le capital restant (12)
Leasing à taux, taux variable simple plafonné (cap) ou astucieusement (13)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Baux à simple (13)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Options d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplieurs jusqu'à 3 ou multiplieurs jusqu'à 5 capé (14)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieurs jusqu'à 6 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL (A) + (B) + (C) + (D) + (E) + (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Indiquer le numéro de contrat pour les emprunts à taux fixe et pour les emprunts à taux variable à taux fixe (taux fixe garanti) en fonction du risque le plus élevé à celui qui a été retenu à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû contract et la part non couverte.
 (2) Montant nominal de l'emprunt, incluant le subvention sur deux lignes la part du capital restant dû contract et la part non couverte.
 (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû contract et la part non couverte.
 (4) Indiquer le type de structure de l'emprunt, indiquer le montant, l'index ou le form de correspondance au jour maximal de contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (5) Indiquer le type de structure de l'emprunt, indiquer le montant, l'index ou le form de correspondance au jour maximal de contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (6) Indiquer le type de structure de l'emprunt, indiquer le montant, l'index ou le form de correspondance au jour maximal de contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (7) Indiquer le type de structure de l'emprunt, indiquer le montant, l'index ou le form de correspondance au jour maximal de contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (8) Indiquer le type de structure de l'emprunt, indiquer le montant, l'index ou le form de correspondance au jour maximal de contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (9) Indiquer le type de structure de l'emprunt, indiquer le montant, l'index ou le form de correspondance au jour maximal de contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (10) Indiquer le type de structure de l'emprunt, indiquer le montant, l'index ou le form de correspondance au jour maximal de contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (11) Indiquer le type de structure de l'emprunt, indiquer le montant, l'index ou le form de correspondance au jour maximal de contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (12) Indiquer le type de structure de l'emprunt, indiquer le montant, l'index ou le form de correspondance au jour maximal de contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
B1.4

B1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indice	Indice sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Judicieux 701010 euros	Indice indicatif négatif ou zone euro de haut entre cas indicés	Esants d'indicateur zone euro	Indice hors zone euro et écarts d'indicateur dont l'un est en Indicateur hors zone euro	Ecarts d'indicateur hors zone euro	Autres Indicateurs
Structure	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de tous structurel contre taux variable ou taux fixe (taux indicés). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0	0	0	0	0	0
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Bénéfices simples. Pas d'écarts de l'encour		0	0	0	0	0	0
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Cycle d'échange (swap)		0	0	0	0	0	0
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé		0	0	0	0	0	0
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5		0	0	0	0	0	0
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres types de structures		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
							0,00

(1) Dans le cas de la dette au 01/01/2023 après utilisation de contreparties éventuelles.

IV - ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
B1.5

B1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture				Pénalité de réglement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour achat d'option	Primes reçues pour vente d'option
	Régimes de Taux couvert	Capital restant en ar. eff. (1)	Date de fin du contrat	Organisation contractuelle	Type de couverture (2)	Nature de la couverture (échange ou taux)	Montant de l'instrument de couverture	Date de fin du contrat				
Taux fixe (total)		0,00				0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00				0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
Taux complexes (total) (3)		0,00				0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00				0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, indiquer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui peut être d'actif, comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en pourcentage.

(3) Indiquer si s'agit d'un swap, d'une option (pour recevoir, payer, payer), d'un autre.

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuel, M : mensuel, S : semestriel, T : trimestriel, X : autre.

Accusé de réception en préfecture
034-212432761-20230414-2023-12-03
Date de transmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
B1.5

B1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Références de l'emprunt couvert	Type de financement de couverture			Charges et pertes constatées depuis l'origine du contrat	Catégorie d'emprunt (8)
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Niveau de taux (7)		
Taux fixe (total)					0,00	
Taux variable simple (total)					0,00	
Taux complexe (total) (2)					0,00	
Total					0,00	0,00

(5) Indexeur, indexé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) À compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemples A-1 (cf. la classification des emprunts selon le type de la structure) ou les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

Accusé de réception en préfecture
034-213432781-20230414-2023-12-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		B1.6

B1.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dettes visées par l'article (2)		Annuités à payer au cours de l'exercice		Doct	
	0,00	0,00	0,00	0,00	Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Au profit des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres que les organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Des investissements et des travaux publics (sect. aménagements particuliers ou privés)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des dettes de nature collective ou un établissement public exerce de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert de capital.

(2) La dette en capital et l'intérêt sont repris à la part de dette prise en charge par le collecteur.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et non des intérêts à l'échéance et des intérêts et remboursements à l'article 688.

Accusé de réception en préfecture
 031-21340270 - 20230414-2023-12-DE
 Date de télétransmission : 14/04/2023
 Date de réception en préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES		B1.7

B1.7 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques puis autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

Accusé de réception en préfecture
034-218432761-20230414_2023-12-DE
Date de transmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES - METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			Délibération du
Procédure d'amortissement (lignes dégressif variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	01/01/2020
Biens de faible valeur- Seul unitaire en deçà d'un certain montant de valeur s'amortissent sur un an :		0	
€	Catégoriques de biens amortis		

Aucun de réception en préfecture
 634-6134376-20230414-2023-12-DE
 Date de transmission : 14/01/2023
 Date de réception en préfecture : 14/01/2023

IV - ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

IV
B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

PROVISIONS BUDGETAIRES (2)

Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE ST MATTHEU DE TREVIERS - CCAS - BP (projet de budget) - 2023

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2023 B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abandonnant d'une provision déjà constituée.

(2) A. une provision selon que la collectivité applique le régime des provisions sans budgétaires ou budgétaires. Conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Accusé de réception en préfecture
034-213-03761-1-20230114-2523-12-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETALEMENT DES PROVISIONS		B3.2

B3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédant à l'état des provisions au 31/12/2023. C'est un tableau, verbatimement, et les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

Accusé de réception en préfecture
031-21340276 - 20230114-2023-12- JE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES		B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/68812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6882) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Accusé de réception en préfecture
 034-21243731-20230414-2023-12-DE
 Date de transmission : 14/04/2023
 Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations annuelles (avec restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprises des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux affects votés.
- (5) Inscrire la chapitre et le nature des travaux.
- (6) Le chapitre de soit être visé/validé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Cocher le chapitre.

Accusé de réception en préfecture
 054-213402701-20230414-2023-12-01-
 Date de télétransmission : 14/04/23
 Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DES PRETS		B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'admission à recouvrer		ICINE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
 034-213402731-20230114-2023-12-DE
 Date de télétransmission : 14/04/2023
 Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuités à verser au cours de l'exercice
3015 Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
3016 Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
3017 Subvention à verser en annuités (3)	0,00	0,00	0,00
3018 Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)			
Au profit d'organismes publics (3)	0,50	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,50
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

- (1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
- (2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
- (3) A compléter depuis l'état des engagements donnés.
- (4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

Accusé de réception en préfecture
034-263432761-20230414-2023-12-DE
Date de mise en relation : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027 Subvention à recevoir par annuités	0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus			
Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance au capital au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice et respectivement au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

Accusé de réception en préfecture
024-213102781-20230414-2023-12414
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV

B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Originaire de l'État ou de l'Union européenne	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements	Taux initial			Taux à la date de vote du Budget (5)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pour modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux	Index	Taux subordonné (%)	Taux (%)	Index (%)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors engagements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors engagements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, F pour amortissement progressif, F pour la fin, X pour autres (à préciser).
 (2) Insérer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la somme additionnelle d'un taux fixe) de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer le type de taux (ex. EURIBOR) et mots ... A
 (5) Taux d'intérêt et frais courants.
 (6) Indiquer le type de capital de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du Budget.
 (7) Catégorie d'emprunt hors appellation de couverture. Exemple A-1 (et la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire FODS 10-0577-C du 25 juin 2011 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (8) A signifier les intérêts dus au titre du contrat initial et complémentaires à l'article 66-111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Service de la préfecture
 20530444-2023-12-DE
 2023-12-14-15/2023
 ou par téléphone : 14 00 420 23

IV - ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN		874

CALCUL DU RATIO D'ENDETTLEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	0,00
Total des prochaines annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	33 020,00
I = A + B + C + D	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II
	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4533-1 ou L. 3731-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions réglementaires applicables à la collectivité.
 (2) Hors opérations visées par l'article L. 4032-2 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions réglementaires applicables à la collectivité.
 (3) Cf. définition des lignes D. 151430 du CGCT.
 (4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Accusé de réception en préfecture
 034 21441275 1-20230414-2023-12- JE
 Date de transmission : 14/04/2023
 Date de récepil par préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Zone - lieu d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée de contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des engagements restant à courir				Total (*)	
						N+1	N+2	N+3	N+4		Cumul respect (encours N+3 et suivantes)
Credit-bail mobilier				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Credit-bail immobilier				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total											
				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230114-2023_12_DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de dépôt en préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (1)			TOTAL I + II + III	
									Part investissement	Part financement II	Part financement III		
									Part investissement	Part financement II	Part financement III		
							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N.

(2) Montant total de la rémunération relative à l'exercice restant à verser au 31/12/N.

(3) Montant inscrit à la colonne prestations à l'expiration factuelle des périodes de facturation contractuelles publiques.

Apprécié de réception en préfecture
 034-213402791-20230414-2023-12-DE
 Date de transmission : 14/04/2023
 Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (*)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité soumise au niveau de détail plus fin que dans la présentation ci-dessus.

(*) Qu'il s'agit d'une affectation spéciale et reproduire le tableau ci-dessus pour évaluer l'impact de ces recettes grevées d'une affectation spéciale.

(*) Restes à employer au 01/01/N = restes à employer au 31/12/N-1 + total recettes de l'exercice - total dépenses de l'exercice.

Accusé de réception en préfecture
 024-215432781-20230414-2023-12-DE
 Date de télétransmission : 14/04/2023
 Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuités à verser au cours de l'exercice
TOTAL							
2017	Subventions à verser en annuités				0.00	0.00	0.00
2018	Autres engagements donnés				0.00	0.00	0.00
	Au profit d'organismes publics				0.00	0.00	0.00
	Au profit d'organismes privés (1)				0.00	0.00	0.00
	Engagements liés à des délégations de service public				0.00	0.00	0.00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement				0.00	0.00	0.00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Levée (PVOIS J - 1513-3-2 du CCCT) :

- la « Garantie bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis au profit de l'Agence France Levée ;
- la « Périodicité » n'est pas rattachée aux garanties, mais aux modalités. La garantie est d'une durée indéfinie à la condition qu'il précède ;
- la « Colonne » Dette au capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée sur l'ensemble d'un titre éligible ;
- la « Colonne » Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la « Colonne » Annuités à verser au cours de l'exercice » n'est pas rattachée au facteur de la garantie n'importe pas que des versements soient effectués ou en cas d'appel de la garantie.

Accusé de réception en préfecture
 031-2 13402761-202304-4-2023-12-13
 Date de la transmission : 14/04/2023
 Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV

B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
	TOTAL						
2026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
2027	Subventions à recevoir par annuités (annuités passant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
2028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	Engagements reçus des entreprises						
					0,00	0,00	0,00
					0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPPT (4)		TOTAL
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,30	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (s)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les postes de compétence sont désignés conformément à la nomenclature : "CCAS - INTERCOMMUNALE" soit également complétés dans leur ordre d'origine.
 (2) Catégories de postes.
 (3) Emplois budgétaires créés par les collectivités déléguées. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une année, les agents à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la qualité de travail prévue par la convention en vigueur.
 (4) Effectifs des agents titulaires (ETPT) et des agents non titulaires (EN ETPPT) de leur qualité de travail en leur période d'activité sur l'année.
 (5) ETPT = Effectifs physiques * (nombre de temps de travail) / période d'activité dans l'année.
 Exemple : un agent à temps partiel (qualité de travail = 0,5) présent toute l'année correspond à 1,0 ETPT ; un agent à temps complet (à 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (qualité de travail = 0,8) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT (0,8 * 1,0 / 1,0).
 (6) Présence de postes de travail (par : CDD de 6 mois, renouvellement à 12 ans) correspondants à 0,4 ETPT (0,4 * 1,0 / 1,0).
 (7) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un poste d'emploi existant.

IV - ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES		
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		B19

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part de capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Site de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer le acte de la décision (convention, contrat ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquelles un engagement basé bilan est constaté l'entité doit être reprise dans le bilan relatif aux autres engagements dotés.

Axuso en recepción en preclara
0342/3402/61-20250114-2023-12-DE
Date de réimpression : 14/04/2023
Date de réimpression : 14/04/2023

IV - ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT		311.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par FSE, TPO, TPOU + éventuelle subvention ou autre fiscalité propre.

Accusé de réception en préfecture
034-211412761-20230414-2023-12-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES		B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

(*) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exécution de missions de service public relevant de ses compétences. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature budgétaire et contractuelle et contraire (cf. article L. 14-15-1 du CGCT) ou le service de caractère administratif et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par leur objet, ne peuvent être créés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 14-2-1 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être créées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, l'annexier ne précise que seuls les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière ont droit être recensées dans cet état.

Accusé de réception en préfecture
034-213402781-20230414-2023-12-D-
Date de l'arrêt en commission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(C) Exemples de catégories : régie à seule autorité financière, opérations d'aménagement, services social et médico-social.

Accusé de réception en préfecture
03442140276 - 20230414-2023-12-1E
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Restes de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées côté résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (2) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article sur l'annexe au plan de comptes.

(2) Crédo de l'exercice voté lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de restes anticipés des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

Accusé de réception en préfecture
094213402731-20230414-2023-12-DC
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		162,79	III
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10221	TLF	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10226	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions Invasl. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		162,79	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
168	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	162,79	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
461...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
50...	Dépréciation des comptes rattachés		
024	Produits des cessions d'immobilisations	3,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	162,79	0,00	2 034,67	0,00	2 197,66

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00
Ressources propres disponibles	2 197,66
Solde	V = (V - II) (8)
	2 197,66

(1) Les comptes 16, 168, 26, 27, 28, 29, 39, 461, 49 et 50 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Créé et validé lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 26, 27, 49 et 50 sont présentés uniquement si la collectivité explique le régime des provisions budgétaires, afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité au stock. Par conséquent, seuls les budgets utilisant la comptabilité au débit peuvent utiliser ces comptes à l'annulation.

Accusé de réception en préfecture
 Date de télétransmission : 14/04/2023
 Date de réception préfecture : 14/04/2023

COMMUNE DE ST MATHIEU DE TREVIERS - CCAS - BP (projet de budget) - 2023

- (6) Indiquer uniquement si le compte administratif est voté ou en l'un des autres articles des résolutions de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le montant correspondant figurant en L - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
034-212432761-20230114-2023-12-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception en préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	IV D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Accusé de réception en préfecture
034-213412754-20230114-2023-12-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception en préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS - VOLET 1 : BUDGET

IV

D2.1

VOLET 1 - BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT	Montant	FONCTIONNEMENT	Montant
Chapitre		Chapitre	
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC	0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation	0,00
Autres	0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat	0,00
		Matériel	0,00
Sous-total Fonctionnement	0,00	Sous-total Fonctionnement	0,00
INVESTISSEMENT			
Chapitre	Montant		
Matériel	0,00		
Autres	0,00		
Sous-total Investissement	0,00	Effort propre de la Région (A - B)	0,00
TOTAL DEPENSES	(A)	TOTAL RECETTES (B + C)	0,00

Accusé de réception en préfecture
 031-21340278 - 20230411-2023-12-DE
 Date de Mise enmission: 14/04/2023
 Date de Réception préfecture : 4/04/2023

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS - VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION

IV

D2.2

Volet 2 - Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBI/B/03/10082/IC du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courants :	
Produits de trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des administrations territoriales	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Concessionnaires	0,00
Production immobilisée et stocks	0,00
Total produits d'exploitation courants	0,00

Charges d'exploitation courantes :	
Personnel - Masse salariale	0,00
Consommations et dépenses	0,00
Pédage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courantes	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction: rails, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/traitements des installations fixes	0,00
Prestations sélections	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport au service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prévisions de résultats d'exploitations internes :	
- Dont Etablissements autres que EFX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00

Contributions aux EEX	0,00
-----------------------	------

Avisé de réception en préfecture
034213102791-20230411-2023-12-DE
Date de transmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0.00
Dotations aux équipements	0.00
Répense de subvention et écart de réévaluation	0.00
Variantur des provisions/transfert des charges	0.00
Autres produits et charges de gestion courante	0.00
Total des produits, reprises, transferts et autres	0.00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0.00
Résultat financier	0.00
RESULTAT COURANT (5)	0.00
Résultat exceptionnel	0.00
RESULTAT NET (6)	0.00

(1) A compléter par « approché » ou « non renseigné ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majorées + total facturations initiales.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante - total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation - contribution aux DCF - total solutions, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat exceptionnel.

Cette annexe constitue le double de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SIVCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SIVCF.

Accusé de réception en préfecture
 034-21343791-20230514-2023-10-DE
 Date de mise en ligne : 14/05/2023
 Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

IV
D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

Article (2)	Libellé (2)	Montant
	DEPENSES (1)	
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations	
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
040	Total des dépenses réelles	0,00
041	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00
		0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Article (2)	Libellé (2)	Montant
	RECETTES (1)	
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Dotations et subventions reçues	
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00
		0,00

(1) Jeunes et handicapés, Cercles et initiatives, allocations à l'usage de la commune versés à l'article L. 2313-1 au CSOT.
 (2) Dotations et subventions budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
 (3) Montants des dépenses de fonctionnement transférées en investissement pour le financement des dépenses d'investissement imputées à l'exercice de la commune ou établissement.

IV - ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM		D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
05	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Recettes issues de la JFOM	0,00
	Dotations et participations reçues	0,00
	Autres recettes de fonctionnement éventuelles	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00

COMMUNE DE ST MATHEU DE TREVIERIS - CCAS - BP (projet de budget) - 2023

RECETTES (1)	
Article (2)	Libellé (2)
TOTAL GENERAL	
Montant	
	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Déclarer les dépenses budgétaires par année, en précisant au plus de comptes appliqué par le collecteur ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions anti-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

Accès de réimpression en préfecture
 054-21340276-1-292304-4-2023-2-DE
 Date de mise en ligne : 14/04/2023
 Date de réimpression : 14/04/2023

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

Accès en répartition en pdf: 14/06/2023
04-21-3402761-20230-14-2023-1240E
Date de télétransmission : 14/06/2023
Date de récolement préfecture : 14/06/2023







ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Président du CCAS, J. Lopez,
 A Saint-Mathieu-de-Tréviars, le 4 avril 2023
 Le Président du CCAS, J. Lopez,
 La vice-présidente Palma Perrone Vassalo

Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session ordinaire
 A Saint-Mathieu-de-Tréviars, le 04/04/2023

Les membres du Conseil d'administration,

Nombre de membres en exercice : 10
 Nombre de membres présents : 10
 Nombre de suffrages exprimés : 10
 VOTES : Pour : 10
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Date de convocation : 29/03/2023

Palma PERRONE VASSALO	
Marguerite BERARD	
Rémi GERBAUD	
Aurélie GIBERT	
Michel DELCASSE	
Marianne SARDOIS	
Philippe CHAVERNAC	
Valérie SAGUY	
Cécile COMELLI	

Certifié exécutoire par le Président du CCAS, J. Lopez, compte tenu de la transmission en préfecture, le 14/04/2023 et de la publication le 14/04/2023

A Saint-Mathieu-de-Tréviars, le 14/04/2023

Accusé de réception en préfecture
 034-213402761-20230414-2023-12-DE
 Date de télétransmission : 14/04/2023
 Date de réception préfecture : 14/04/2023

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE L'HERAULT

N°2023-11

Objet de la délibération :

FINANCES / Affectation définitive
des résultats 2022.



VOTE :

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

VOTE A L'UNANIMITE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA
COMMUNE DE
SAINT MATHIEU DE TREVIERS**

4 Avril 2023

L'An Deux Mil Vingt Trois

et le **quatrième** jour du mois d' **avril** à **19h00**

à Saint Mathieu de Tréviérs le Centre Communal d'action Sociale de la Commune, convoqué le vingt-neuf mars s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence **Mme Palma PERRONE VASSALO, La Vice-Présidente.**

Membres présents : 7

Mme Palma PERRONE VASSALO - Mme Cécile COMELLI - Mme Aurélie GIBERT - M. Michel DELCASSE - Mme Marianne SARDOIS - Mme Valérie SAGUY - Mme Marguerite BERARD

Membres représentés : 3

M. Jérôme LOPEZ donne pouvoir à Mme Palma PERRONE VASSALO

M. Rémi GERBAUD donne pouvoir à Mme Aurélie GIBERT

M. Philippe CHAVERNAC donne pouvoir à M. Michel DELCASSE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L1612-2, L1612-20, L2121- 17, L2311-5, L2312-1, L2313-1,

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M14, il y a lieu de procéder à l'affectation définitive des résultats de l'exercice 2022.

Il est proposé d'affecter le résultat du budget CCAS de la façon suivante :

- L'excédent de fonctionnement affecté en recettes de fonctionnement au compte « 002 » (excédent reporté) pour un montant de 25 478,42 €.

> L'excédent d'investissement en recettes d'investissement au compte « 001 » (solde d'exécution positif reporté) pour un montant de 2 034,87 € ;

En conséquence, il est proposé aux administrateurs :

- ✓ D'approuver l'affectation définitive des résultats, tels qu'énoncés ci-dessus ;
- ✓ D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Après en avoir délibéré et procédé au vote, les administrateurs du C.C.A.S., décident à l'UNANIMITE

- ✓ D'approuver l'affectation définitive des résultats, tels qu'énoncés ci-dessus ;
- ✓ D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Palma PERRONE VASSALO,
Vice-Présidente du CCAS

